MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DIRECTION RÉGIONALE DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORÊT
Publication périodique SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

ARBO. VITI. RHONE-ALPES

ABONNEMENT ANNUEL : 110 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A.F.
78954848

RÉGION RHÔNE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CÉDEX 03

1er septembre 1986 N° de série continue 324 Bulletin n° 15

CARPOCAPSE : Maintien de la protection dans certains secteurs.
MALADIES DE CONSERVATION : Premier traitement 3 semaines avant récolte.
POU DE SAN JOSE : Intervenez contre les larves de la deuxième génération.
Captane, Captafol, Folpel : nouveaux délais avant récolte.

POURRITURE GRISE : Traitez 3 semaines avant vendanges.
VERS DE LA GRAPPE : Les 2ème vols terminés, attaques observées localement.
MILDIOU : Traitement de couverture au cuivre.
BLACK ROT : Quelques foyers.
ACARIENS ET CICADELLES : Surveillez les attaques.

ARBORICULTURE

POMMIERS - POIRIERS

Carpocapse :

L'importance du second vol est très variable suivant les situations.
La protection peut être stoppée dans les zones suivantes :
Maclas, Chavanay (42)
Chateauneuf, La Motte Servolex, Gilly, Verrens Avrey (73)
Vallières, Groisy, Chevrier (74)
Dans les autres secteurs, renouvelez vos traitements.

Maladies de conservation :

Plusieurs champignons peuvent déprécier les fruits pendant la conservation. Les contaminations s'effectuent en Verger durant la maturation des fruits ; aussi deux applications sont nécessaires à 3 semaines puis 3 j de la récolte.
- La première, 3 semaines avant récolte.
- La deuxième, 2 à 3 jours avant la récolte.

Produits utilisables :

- Tolyfluanide (Méthyleuparène) 75 g de m.a/hl délai de 7 jours avant récolte.
- Benomyl (Benlate) 30 g de m.a/hl sans délai.
- Carbendazime (nombreuses spécialités) 30 g de m.a/hl sans délai.
- Thiophanate méthyl (Pelt 44) 70 g de m.a/hl sans délai.

PECHERS - Tordeuse Orientale :

Le vol reste important dans le sud de la région (Drôme - Ardèche) ; protéger les variétés tardives en respectant les délais d'emploi avant récolte.

TOUS ARBRES FRUITIERS - Pou de San José :

Sortie des larves de 2ème génération. Traitez dès réception. Application soignée 1 500 l/ha avec Méthidathion 60 g/hl, Parathion 30 g/hl ou Oléoparathion (15 j avant récolte).

NOTE COMMUNE ARBOVITI :

Suite à de nouvelles études toxicologiques, le Captane, Captafol et Folpel ne doivent pas être utilisés dans le mois qui précède la récolte sur les arbres fruitiers et le raisin de table. (Ceci est très important pour les fruits destinés à l'exportation).

Imprimerie de la Région RHÔNE-ALPES - Directeur Gérant : R. GIREAU - Commission Paritaire de Presse N° 477 AD

VIGNE

POURRITURE GRISE

Un dernier traitement antibotrytis pourra être fait 3 semaines avant vendange. Cette intervention nécessaire dans les zones à risques : Beaujolais, Bugey Savoie ainsi que sur toutes les jeunes vignes chargées, les parcelles les plus humides, celles ayant subit des attaques de vers ou d'oïdium ainsi que sur les vignes grêlées.
On utilisera un produit conventionnel : BASULTRA, BTF, CODICAP, EUPARENE, MYCODIFOL, ORGANIL 648, QUINARIS M, ou des produits à base de folpel (2 000 g/ha) ou de cuivre. On peut éventuellement utiliser une imide cyclique dans les vignes où ces produits ont été peu utilisés ces dernières années et si le risque semble important.

Ce traitement doit bien viser la zone des grappes sur les deux faces du rang.

VERS DE LA GRAPPE

Les deuxième vols sont terminés, les troisièmes vols sont faibles. La présence de vers peut être observée dans les zones où ont eu lieu des deuxièmes vols d'eudémis tardifs (Forez, Roannais et extrême Sud Ouest du Beaujolais). Des interventions curatives sont encore possibles dans les vignes très attaquées (au moins une chenille pour 10 grappes). Le traitement antipourriture sera indispensable dans ces vignes.
Un troisième vol faible a commencé sur les côteaux Sud de Tain l'Hermitage, une intervention préventive peut être faite dès maintenant dans les secteurs où l'on trouve fréquemment des vers au moment des vendanges.

MILDIOU

Effectuez un traitement de couverture au cuivre, il ne sera renouvelé qu'en cas de lessivage (plus de 20 mm de pluie).

BLACK ROT

Des foyers existent dans l'Ain, la Savoie, la Loire et l'Ardèche. Quelques attaques sur grappes notamment ont été observées dans le Bugey. Des contaminations sur grappes sont possibles jusqu'à la vendange. En cas d'attaque, il est donc nécessaire de poursuivre la protection avec des fongicides efficaces sur Black Rot.